

**VILLIERS
AU BOUIN**



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

BULLETIN MUNICIPAL N°34 2024

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi de 14h à 18h
Le vendredi de 9h à 12h
Tél : 02.47.24.03.71
E.Mail : contact@mairievilliersaubouin.fr

Maire :

- Daniel SAMEDI

Adjoints au Maire :

- Eric BODIN

Chargé du personnel et des bâtiments

- Monique FONTENAY

Chargée de la vie scolaire et du personnel de l'école

- Michel JUMELIN

Chargé de la voirie, achat de matériel et fêtes

Personnel :

Service administratif :

- Sylvie SAMEDI
- Annie LELEU

Service technique :

- Grégory THOMASSEAU
- Yoann ELPHEGE

Ecole, cantine :

- Sylvie FONTAINE
- Annie LELEU
- Catherine PINEAU

Agence postale communale :

- Sandrine RIMBEAULT

Heures d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30

Le samedi de 9H00 à 11H30

Départ du courrier 12h30

ECOLE

Directrice : Valérie TORRES

Tél : 02 .47.24.01.91

GARDERIE

Horaires d'ouverture
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h30
Surveillantes : Annie LELEU, Sylvie FONTAINE,
Sandrine RAIMBEAULT, Catherine PINEAU

EAU :

VEOLIA : 09 69 32 35 29

ERDF

Accueil des particuliers : 09 69 32 18 73
Dépannage Electricité : 09 72 67 50 37

GRT Gaz

Si vous envisagez de travailler dans le sous-sol pour votre sécurité, il est nécessaire de posséder une connaissance précise de l'implantation des conduites de gaz. Tél : 0 800 02 29 81

Trésorerie de CHINON

Boulevard Paul Louis COURRIER

Horaires et jours d'ouverture :

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de le mardi et jeudi de 13h30 à 16h

Tél : 02.47.93.03.86

E.mail : sgc.chinon@dgfip.finances.gouv.fr

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

Numéro unique : 0821 80 30 37

www.indre-et-loire.pref.gouv.fr

Vos droits et vos démarches

www.service-public.fr

Communauté de Communes Touraine Ouest

Val de Loire (CCTOVAL)

Rue des Sablons BP11

37340 CLERE LES PINS

Tél : 02.47.24.06.32

E.mail : contact@cctoval.fr

Maison de Service au Public (MSAP)

21 avenue du Général Leclerc

37330 Château la Vallière

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 9h à 12h30

Tél : 02 47 24 25 22



EDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes

Chers concitoyens

Pour cette nouvelle année 2024 toute l'équipe municipale et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, une bonne et heureuse année, bonheur, réussite mais principalement la santé qui est notre plus grande richesse. Une pensée pour celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie.

Le contexte de l'année avec les conflits dans le monde et notre quotidien aussi affecté par l'inflation, les prix de l'énergie qui ont lourdement augmentés, nous impactent dans notre pouvoir d'achat, tant dans nos foyers ou les entreprises que sur nos collectivités. Malgré cela, nous n'avons pas augmenté les impôts de la commune cette année.

Nous poursuivons nos investissements : travaux voirie, bâtiments, entretien, éclairage public, mise aux normes de certains secteurs qui nous permettent des économies d'énergie. Des subventions ont été octroyées pour réduire les coûts.

L'achat de citernes pour récupérer les eaux de gouttières qui serviront à l'arrosage des fleurs, nettoyage de matériel, voirie etc.....

Vous découvrirez tous nos travaux par la lecture de notre bulletin municipal.

Nos projets 2023 ont été réalisés sauf le city stade car nous n'avons pas eu les subventions. Ce programme est reporté en 2024 car cet outil est indispensable pour le sport à l'école et nos enfants.

Nous continuons notre fleurissement pour garder nos trois fleurs et remercions tous les habitants qui fleurissent leurs maisons pour leur bien-être et nous aident à avoir une commune agréable.

Notre PLU a été adopté le 4 juillet 2023 et ainsi nous ouvre la possibilité de lancer les travaux pour le lotissement rue de Bel Air, qui j'espère nous apportera de nouveaux habitants et des enfants pour maintenir notre école, qui est un enjeu vital pour la commune et le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). La finition de l'aménagement du bourg, rue de la Libération, du monument à la rue Pierre et Marie CURIE est à l'étude pour 2025 car nos terrains sont en phase

d'être vendus et nous permettront de préparer nos dossiers de subventions pour la fin de l'année.

Je tiens à remercier tous les agents de la commune car sans eux, rien ne serait possible. Ils œuvrent tous les jours pour notre bien vivre avec sérieux et constance.

Merci à nos commerçants, artisans et agriculteurs qui participent au développement de notre territoire. Malheureusement, nous avons perdu notre entreprise d'électricité, plomberie et notre boulangerie, qui est un gros préjudice pour notre commune. On espère trouver des solutions mais à l'heure actuelle les boulangers sont rares.

Merci aux enseignants qui chaque jour font vivre notre école et contribue à l'éducation de nos enfants.

Merci à nos associations qui participent à vos plaisirs, à vos loisirs et vos temps libres. Je tiens à remercier chaque président, chaque bureau ainsi que les bénévoles pour le temps passé.

Mes remerciements à toute l'équipe municipale qui est soudée et investie, sans laquelle je ne pourrais mener à bien le travail effectué.

Merci aux agents recenseurs qui ont parcouru la commune pour réaliser le recensement de la population.

Cette année 2024, nous avons prévu à la date du 14 juillet, de faire un rassemblement des habitants de la commune autour d'un pique-nique, partagé entre voisins, amis, famille, essentiellement de Villiers à côté du terrain de pétanque avec animation. La commune offrira l'apéritif et le vin pour ce moment convivial d'échange et de partage.

Une invitation vous sera envoyée courant juin avec coupon réponse.

Nous vous attendons nombreux.

Il me reste à vous reformuler tous mes vœux pour 2024.

Votre maire Daniel SAMEDI



INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE 2023

TRAVAUX

Aménagement RD 135 : afin de ralentir la circulation à l'entrée du bourg sur la RD 135 deux écluses ont été installées. Une moyenne de 500 véhicules jour circulent.

Coût des travaux : 8 125.34€

Subvention du Conseil départemental : 3 022.60€



Travaux de voirie : route de Malaquais

Montant des travaux : 33 816.90€ TTC

Subvention du conseil département : 5 269€



Eclairage public : afin de réaliser des économies d'énergie, une tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public (lanternes Led) a été réalisée rue Bellevue, rue de la Fontaine Psyché, rue du Chemin Vert et Rue des Varennes)

Coût des travaux : 19 818.00€ TTC

Subvention « fonds vert » : 6 606€

Citerne : récupérateur d'eau : deux citerne d'une capacité 120m³ ont été installées pour récupérer les eaux de pluie des gouttières de la salle des fêtes et du bâtiment technique. Cette eau de récupération est destinée à l'arrosage et au nettoyage du matériel et de la voirie.

Coût de l'opération : 13 462.57€

Remplacement de la porte de la mairie : 2 757.60€ TTC

Remplacement de la chaudière du restaurant « La Marmite » : 7 940.52€ TTC



Travaux d'entretien de bâtiments :

- Réfection de l'appartement au-dessus de l'école
- Peinture des murs de l'entrée et couloir de la salle des fêtes
- Peinture des volets de la mairie
- Changement de fenêtre du préau à l'école
- Réfection de l'enduit du soubassement de la façade de la salle de réunion

ACQUISITIONS

Sécateur électrique : 666.20€ TTC

Tondeuse : 1469.00€ TTC

Souffleur : 790.28€ TTC

Aspirateur : 268.80€

Taille haie : 689.08€ TTC

Tables rondes (salle des fêtes) : 2 022.72€ TTC

Réfrigérateur (salle des fêtes) : 523.40€



PROJET 2024

INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORT

Le projet n'a pas pu être réalisé en 2023, la subvention sollicitée auprès Agence Nationale du Sport (ANS) dans l'opération 5 000 stades dans le cadre des jeux olympiques n'a pas reçu de réponse favorable. La réalisation est reportée en 2024, des demandes de subvention ont été de nouveau déposées.

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Une nouvelle tranche de travaux est prévue pour terminer la mise aux normes et la rénovation l'éclairage public avec l'installation de lanternes Led. Une demande de subvention est déposée dans le cadre des « fonds vert »

LOTISSEMENT « LES VARENNES »

Un terrain a été acquis en 2022 en réserve foncière et le PLU étant modifié, le projet de lotissement va pouvoir débuter. Ce lotissement porte sur la création de huit terrains à bâtir. La surface des lots sera comprise entre 675m² et 950m². Le prix de vente des terrains non encore défini pourrait s'établir selon le coût de viabilisation entre 30€ et 32€ le m². Nous espérons que ces terrains se vendent bien afin de ramener de la population et surtout des enfants à l'école.



ASSEMBLÉE DE LA PENTECÔTE

Le rendez-vous annuel de la Fêtes de la pentecôte a été trois jours de fêtes dans les rues de Villiers au Bouin sous un beau soleil.

Le concours de pétanque organisé par l'AFVB a connu un grand succès avec toujours plus d'équipes participantes. La journée s'est terminée par le défilé de lampions suivi par un très beau feu d'artifice tirer sur le stade par les artificiers de Pyro-concept.

Dimanche, une petite randonnée a été organisée sur les chemins pédestres de la commune se terminant au terrain de pétanque ou un rafraîchissement a été offert aux marcheurs.

En début d'après-midi sur ce même terrain les enfants ont pu participer à des jeux de plein air.

L'église a offert un coin de fraîcheur pour les amateurs de gospel. La Chorale Soul Voices composée de quatre chanteuses a donné de la voix pour le plus grand plaisir du public nombreux.

En fin d'après-midi, les camelots ont commencé à déballer afin d'accueillir toujours autant de monde pour se restaurer et apprécier le groupe de bandas.

Ce weekend un peu fatigant, c'est fini par la brocante organisée par l'AFVB. Encore une fête de la Pentecôte bien réussie surtout grâce au temps très clément.

Nous espérons vous accueillir en 2024, pour une fête aussi bien réussie.



REPAS DES ANCIENS

Notre traditionnel repas des anciens s'est déroulé le samedi 09 décembre 2023, à la salle « Odette LAMBERT » au cours duquel, les conseillers municipaux et employés communaux ont pu entourer nos ainés de plus de 70 ans, invités à déguster un bon repas servi par le restaurant « Le Grand Cerf » géré par Monsieur MEUNIER Yann.

Ce repas était animé musicalement par Monsieur et Madame FRESNEAU Alain et Nathalie « ORCHESTRE CAFE DE PARIS », il a permis à nos convives de chanter et danser au son des chansons des années 30 à nos jours...

Un repas convivial qui a permis à chacun de se retrouver et d'échanger avec nos ainés, que la solitude peut parfois accabler et il faut souligner que quatre maires de Villiers-au-Bouin étaient présents.

La Municipalité a pu récompenser Madame CHASLES Claudette et Monsieur MORAND Maurice, les plus âgés ayant pu participer à cet après-midi de fin d'année.



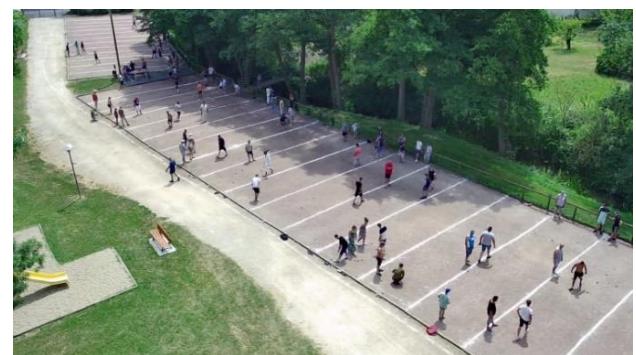
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE IVRY GITLIS



Une association basée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

Bilan de l'année 2022-2023

Après avoir reconstitué une équipe de parents bénévoles, l'association a pu mettre en place de nombreuses actions qui ont rencontré un certain succès. Les différentes ventes (jus de pommes, saucissons ou encore de pommes de terre), la tenue de buvettes lors du marché de Noël ou de la Pentecôte, l'organisation d'un concours de pétanque le 17 juin, et surtout la soirée dansante du 18 mars ont permis de récolter des fonds qui ont pu soutenir des projets pédagogiques, parmi lesquels des sorties scolaires. A l'occasion de la kermesse de fin d'année scolaire, l'équipe de l'A.P.E s'est mis à pied d'œuvre pour proposer aux enfants et leurs familles un après-midi sympathique et convivial, autour d'un repas, de jeux. Un vrai plaisir de se réunir ainsi !



Année 2023-2024

Lors de l'Assemblée Générale de septembre 2023, et en respect des statuts, deux postes devaient être renouvelés. En parallèle, Sophia Rousseau, notre présidente, nous faisait part de son envie de passer le relais. Nous respectons sa décision et tenons tous à la remercier pour son investissement, sa bonne humeur et le sérieux avec lequel elle a tenu la présidence de l'association. Merci Sophia !

Un nouveau bureau a donc été mis en place :

Président : Johan BODIN

Vice-Présidente : Laura PAIN

Secrétaire : Cécile BANCHE

Vice-Secrétaire : Emmanuelle MARTIN

Trésorier : Maxime Vacheron

Vice-Trésorier : Antoine Fontenay



Alors, si vous aussi en tant que parents d'élèves de l'école, vous avez envie de nous rejoindre, c'est une équipe solide, conviviale et pleine d'énergie qui sera ravie de vous accueillir.

En attendant, nous vous souhaitons, à toutes et tous, une belle et heureuse année 2024, au cours de laquelle vous pourrez nous retrouver sur les actions suivantes :



- Soirée dansante : le 16 mars 2024 (Au menu : Tartiflette), Venez Nombreux !
- Collecte de ferraille : du 22 au 29 mars 2024
- Une chasse aux œufs : Avril 2024 (date à définir)
- Randonnée Gourmande à Braye sur Maulne : le 25 mai 2024
- Kermesse : 28 juin 2024

Au plaisir de vous voir lors de nos manifestations !

FOYER RURAL

Comme chaque année, il jouera une pièce de théâtre les 22-23-24 mars 2024.

Les années d'arrêt dues au covid sont difficiles à rattraper, plusieurs acteurs ou adhérents du foyer ont préféré prendre un peu de recul.

Nous invitons les personnes intéressées pour nous rejoindre à se manifester et prendre des renseignements auprès du président GUIDOIN Robert au 02.47.24.03.66.

Le foyer participe également à l'animation du marché des artistes les mercredis soir en juillet et août au domaine de la Boulerie.



AMICALE FETES ET LOISIRS VILLIERS AU BOUIN

L'année qui vient de s'écouler a été bien remplie pour l'AFLVAB

En effet, le 1er avril nous avons organisé notre soirée moules frites, une belle soirée avec pas moins de 250 convives.

Puis arrive notre fête de village, les 3 jours de Villiers pendant la Pentecôte :

Premier jour des festivités, le concours de pétanque, une année record avec 129 équipes en doublées, c'est une grande réussite.

Deuxième jour lors du marché gourmand, une animation de Bandas a eu lieu dans les rues du village, financée par la commune et notre association.

Puis vient le lundi, place à notre brocante, 60 exposants étaient fidèles au poste, ce fut une belle fête réussie.

Très peu de temps après c'est déjà la date de la course à pied. On a pu constater une baisse générale dans les courses du département, peut-être dues aux conjonctures actuelles, mais on a quand même eu une participation de 130 coureurs (48 aux 19 kms, 59 aux 10 kms 23 aux 6 kms, sans oublier la petite trentaine à la course des enfants).



Et puis la fin de l'année approche, c'est le jour de notre fête de Noël. Vous avez pu voir la salle des fêtes bien décorée. En effet, notre association a prévu tous les ans de préparer la salle début décembre pour avoir une belle salle décorée aux couleurs de Noël pour les festivités.

Vient l'heure de la bourse aux jouets, de 13h à 18h avec 25 exposants. Cette année une nouveauté, un petit marché avec des créations artisanales à refaire l'an prochain.

A 16h grande surprise : arrivée d'un grand monsieur vêtu de rouge avec une grande barbe blanche et un panier rempli de friandises, les enfants étaient ravis car il y avait aussi un stand de maquillage et des jeux de kermesse. Et soudain vers 18h en plein marché gourmand, le père noël a disparu.

A 19h30, on a cru qu'il allait revenir mais non.... C'était le spectacle pyrotechnique qui commençait attirant beaucoup de monde.

Voilà notre petite histoire de l'année 2023.

Il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous à pour notre soirée moules frites du samedi 20 avril 2024.

Et surtout, l'équipe de l'AFLVAB vous souhaite une très belle et heureuse année 2024 !



CLUB DE L'AMITIE ANNEE 2023

Nous commençons l'année par notre assemblée générale. Les membres élus du bureau restent les mêmes. Nous partons d'un bon pied pour cette année 2023.

C'est avec joie que nous nous retrouvons tous les 15 jours dans notre petite salle accueillante et bien chauffée, toujours avec le même entrain pour notre jeu de cartes préféré « la belote » ainsi que les parties de scrabble et le plaisir d'être ensemble, de discuter et d'apprécier le petit gouter.

Nous avons débuté nos activités le 7 mars par un concours de belote avec une bonne organisation et un bon déroulement, 132 personnes participent dans une bonne ambiance, chacun repart avec son lot.

Le 17 mars, organisation d'un bal avec l'orchestre « Manu BLANCHET ». Beaucoup de danseurs le suivent et avec un nombre record exceptionnel de 315 personnes, ambiance virevoltante confinée sur la piste de danse.

Une sortie le 7 juillet à Château-Gontier, journée très agréable et appréciée de nous tous. Visite de la ville en petit train, mini croisière en bateau sur la Mayenne en savourant le paysage sauvage et le bon repas. Pour terminer visite de la chocolaterie « REAUTE » chacun se laisse tenter par quelques gourmandises.

Au 2^{ème} semestre deux bals ont été programmés en septembre et en novembre sur réservation et avec tables, 140 à 150 personnes avec les orchestres Jean Michel OLIVIER et Bruno LEBLANC. Après-midi agréable pour les danseurs avec les bons morceaux de musique joués et chantés par les musiciens qu'on a plaisir à entendre.

Pour les habitués de la danse ces 3 bals 2023 à Villiers ont été les bienvenus.

Notre 2^{ème} concours de belote en novembre, 148 participants et un bon après-midi pour tous, avec un lot mérité, plus important pour les 1ers gagnants.

Comme chaque année, journée « Noël avant Noël ». Déjeuner spectacle à Beaumont en Véron, organisé par la société autocariste Archambault. Bon repas avec quelques pas de danse entre deux mets et un spectacle de variétés des « Suzann Boys » chants et histoires, bon divertissement. Nous reprenons le car chacun avec son petit colis de Noël. Et pour terminer agréablement l'année, la traditionnelle bûche de Noël entourée bouchées au chocolat et clémentines et bien entendu « la belote et rebelote » dans une salle bien décorée.

Dates à retenir pour l'année 2024 :

Assemblée Générale le 1^{er} février

Concours de belote le 5 mars

Bal avec l'orchestre « Manu BLANCHET » le 15 mars

Bal avec l'orchestre « Jean Michel OLIVIER » le 27 septembre

Concours de belote le 5 novembre

Bal le 15 novembre (orchestre non défini)

Une pensée pour Monique VEZIN qui nous a quittée fin 2022 et Jacqueline BOUZEAU qui nous a quittée fin 2023.

Toutes deux passionnées de Triomino.

Amitiés à tous les membres du Club et bonne année 2024...Et prenez bien soin vous et de vos proches.



AMICALE SPORTIVE VILLIERS AU BOUIN

L'ASVB vous souhaite une bonne année 2024.

Le bilan de la saison 2022-2023 est bon dans l'ensemble.

Les seniors 1 malgré un changement d'entraîneur, sous la houlette de Martial RIMBAULT qui nous a reconstruit un bon groupe ont terminé 3ème en 2ème division.

Les seniors 2 qui a été notre point noir du club fut une saison compliquée par manque de motivation et trop d'absence. Heureusement avec l'apport de quelques vétérans, nous sommes arrivés au terme de la saison, très difficilement avec un classement en 7ème et 4ème division.

L'école de foot et l'entente avec St Laurent de Lin permet d'avoir une équipe dans chaque catégorie. Celles-ci se sont très bien comportées dans leurs championnats. Ce qui est de bon augure pour l'avenir grâce au bon travail des éducateurs.

La nouveauté de la saison écoulée fut la mise en place d'une équipe féminine à 8 sous l'impulsion de Julien GUILLOTEAU.

Partie de zéro au mois de septembre, elle n'a pas cessé de progresser, pour finir en juin 2ème de leur championnat et surtout demi-finaliste de la coupe d'Indre et Loire. Si vous voulez les encourager et les voir, elles jouent le dimanche matin au stade du bourg à 10h.

N'oublions pas les vétérans qui se retrouvent le vendredi soir avec des équipes de la région sud Sarthe et nord Indre et Loire.

Malgré un championnat sans classement, les victoires se sont enchainées, motivation et bonne ambiance pour nos 25 licenciés encadrés par Yoan RENOU.

L'ASVB compte 120 licenciés plus 30 de St Laurent de Lin et les vétérans ce qui fait un effectif total de 175 licenciés.

Pour faire vivre l'ASVB, nous organisons des soirées à thèmes comme la réunionnaise ou la choucroute ainsi que des activités comme le loto, concours de pétanque et la vente de calendriers en fin d'année.

Nous avons honoré lors de l'assemblée générale le plus ancien de nos dirigeants, un pionnier du club qui a donné 49 ans de bénévolat. A l'âge de 85 ans, il a décidé d'arrêter pour une retraite sportive bien méritée. Notre Mac Gyver du club, toujours un bout de ficelle, des piquets, toujours une solution au problème soit sur le terrain ou en soirée avec la pince multiple. Nous le remercions pour son travail et son amour du club. Sans oublier sa femme Jeannine pour son aide précieuse lors de l'organisation de nos soirées, toujours avec bonne humeur.



Merci à la commune pour la mise à disposition des installations et des aides apportées sans oublier nos sponsors.

Notre projet 2023-2024 a été de faire une entente avec Souvigné dans les équipes U11 U13 qui nous permet de faire des équipes de niveau : nous pensons faire un regroupement de jeunes dans l'avenir pour solidifier le foot dans notre région du Nord-Ouest, Villiers, Souvigné et St Laurent de Lin.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de club.

Comme chaque année, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vous investir si vous le désirez, soit en tant que joueur ou éducateur ou tout simplement supporters, nous serons heureux de vous accueillir !

Contact Daniel SAMEDI Président tél : 06.18.03.82.31

ECOLE PRIMAIRE IVRY GITLIS

L'école primaire Ivry Gitlis accueille les enfants des communes de Villiers au Bouin, de Braye sur Maulne et de Marcilly sur Maulnes.

Elle compte 85 élèves répartis sur 4 classes et toujours nos 2 cochons d'Inde Power et Ranger !

Voici la répartition de cette année :

PS/MS	Les enseignantes : Mme Ballouhey jusqu'à fin mars puis Mme Charrais. Elles sont accompagnées par Annie Leleu et Sylvie Fontaine ATSEM	21 élèves soit : 10 PS et 11 MS
GS/CP	Les enseignants : Mme Torrès et M Noël. Ils sont aidés par Lucie Hurson qui est en service civique.	19 élèves soit : 11 GS et 8 CP
CE1/CE2	Les enseignantes : Mme Aléhause et Mme Busson. Elles travaillent avec Mme Delétang, l'AESH	19 élèves soit : 6 CE1 et 13 CE2
CM1/CM2	L'enseignante : Mme Cadignan. Elle travaille avec Mme Rémond AESH	25 élèves soit 10 CM1 et 15 CM2

Elections :

Comme chaque année, les parents ont élu leurs représentants :

M Villeneuve, Mme Caillaut, Mme Morin et Mme Paineau en tant que titulaires. Mme Pain et Mme Bourgault comme suppléantes.

Le Réseau d'Aides Spécialisées :

Mme Pichon – Dupont : maîtresse E

Mme Malot : psychologue scolaire

Téléphone : 02 47 24 37 69

Contact :

Directrice :Mme Torrès

Téléphone : 02 47 24 01 91

Email : ec-gitlis-villiers-au-bouin@ac-orleans-tours.fr

ou ce.0370495M@ac-orleans-tours.fr

Jour de décharge : le jeudi

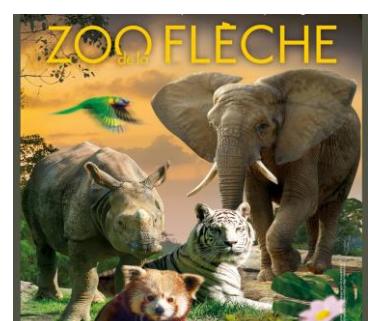
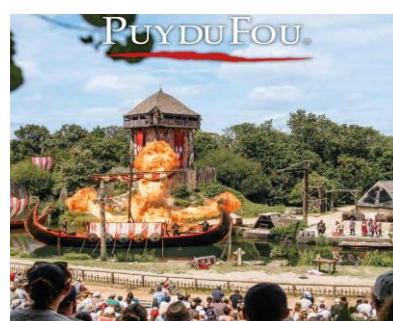


Les activités et sorties de l'année :

Voici quelques mots pour vous décrire la vie de notre école.

Nos petits élèves travaillent très dur tout au long de l'année et pour les remercier de leurs investissements et de leur gentillesse, nous leur offrons régulièrement **des moments** que nous voulons **magiques**.

C'est par exemple un goûter avec des crêpes multicolores pour la Chandeleur, une chasse aux œufs dans toutes les classes. C'est aussi un spectacle de marionnettes « Pierre et le loup » avec la compagnie Mariska, une visite au zoo de la Flèche pour les PS au CP. Les plus grands ont voyagé à travers le temps en allant au Puy de Fou.



3Pour finir l'année scolaire 2022/2023, les enfants ont présenté un spectacle « Bienvenu à bord » ou hôtesses de l'air, stewards et pilotes ont invité les familles à bord du Boeing « Ivry Gitlis » pour un voyage autour du Monde.



Pour prévenir de certains dangers de la vie en société, nous continuons de collaborer avec les gendarmes de Château- la Vallière, pour le **permis piéton** (pour les CE2) et pour le **permis internet** (pour les CM2). Les GS/CP sont allés à la piscine du Lude pour « le savoir nager » grâce à la générosité des mairies et la MAIF nous a prêté son exposition afin de sensibiliser les plus jeunes sur les dangers domestiques pour préparer les enfants à devenir de futurs citoyens éco responsables, nous avons renouvelé l'action « **Nettoyons la nature** » proposée par l'enseigne Leclerc.

Une année scolaire s'est terminée en juillet et a redémarré en septembre avec son lot d'activités.



Nous avons accueilli Jodie notre nouvelle professeur de musique. Elle est arrivée avec son sourire et ses instruments pour faire découvrir la musique à nos petits élèves.



Fin octobre, les petits monstres, sorciers et vampires ont retrouvé le chemin de l'école pour célébrer **Halloween** autour d'un goûter offert par l'APE.



Mme Cadignan a accompagné ses élèves au collège de Château-la Vallière. Mme Bertrand, la principale leur a mis une salle informatique à disposition pour la matinée. Les enfants ont pu se familiariser avec les lieux tout en travaillant. L'après-midi, les CM2 ont participé au Cross encouragés par leurs camarades de CM1.

En octobre, les enfants de toute l'école sont allés découvrir la nature autour du lac de Château la Vallière et en novembre, ils sont allés voir les animaux de la ferme expo de Tours.



L'année s'est terminée avec l'arrivée du Père-Noël qui a voulu offrir aux enfants un livre, un goûter et un magnifique spectacle. Il a voulu les remercier et les féliciter pour leur travail et leur comportement ! Merci aux membres de l'APE d'avoir joué les petits lutins !!



Les alliés du jardinier

Biodiversité en danger. Agissez dans votre jardin

Plus que jamais, la biodiversité de la terre est menacée. Le taux d'extinction des espèces est aujourd'hui 100 à 1000 fois plus élevé que le taux d'extinction naturel en raison de l'impact des activités humaines.

La France n'est pas épargnée, on estime par exemple que 25% des oiseaux de notre pays sont menacés de disparition. Parmi les différents facteurs responsables de cette hécatombe on peut noter :

- Le réchauffement climatique
- La dégradation des habitats naturels par l'urbanisation par l'augmentation des modes d'exploitation
- L'introduction d'espèces invasives exotiques qui viennent concurrencer nos espèces.
- Les pollutions et tout particulièrement celles dues aux pesticides.



Chaque jardinier peut œuvrer à son niveau en faveur de la biodiversité en supprimant l'utilisation des pesticides et en accueillant la faune, c'est-à-dire tous ces animaux (mammifères, oiseaux, insectes.) qui aideront justement à produire des fleurs, des fruits et des légumes sans aucune substance chimique.

De précieux auxiliaires

Le jardin est le siège d'une activité biologique incroyable. Dans les galeries du sous-sol, des feuilles mortes disparaissent mystérieusement, dans le secret des racines, des alliances se préparent, sous le feuillage des crimes se commettent par des êtres minuscules, d'heureux événements arrivent.

Le saviez-vous ?

Dans un jardin naturel les déséquilibres sont rares. Une espèce vient à proliférer et voilà rapidement un prédateur qui apparaît.

Histoire de décomposer !

Le ver de terre, ce timide costaud, est un infatigable terrassier. Par son travail, il assure la bonne structure et la fertilité des sols, support de notre alimentation.

Histoire de prédation !

C'est carnaval tous les jours pour cette mouche déguisée en guêpe, dissuade les oiseaux de la gober en arborant un costume rayé.

Histoire de pollinisation !

Sur terre, 80% des plantes à fleurs font appel aux animaux pollinisateurs pour se reproduire. C'est dire l'importance de ces petits animaux parfois bien injustement mal aimés.

Histoire de plantes !

Le poireau avec son haleine soufrée brouille les pistes de la mouche de la carotte. Pas ingrate, la carotte rend la pareille en préservant de la teigne du poireau.



Découvrez les coulisses du jardin...et abandonnez vos préjugés !

Plein de micro-milieux autour de notre jardin...autant de refuges pour l'alimentation, l'abri et la reproduction des auxiliaires.

La haie champêtre

Belle protectrice des sols, des eaux et des animaux, la haie est bien plus qu'un simple alignement d'arbres et d'arbustes. Au cœur de son feuillage, elle fournit le gîte, le couvert et parfois même le nid à quantité d'animaux alliés du jardinier : les auxiliaires.

Les auxiliaires :



Le rouge gorge : Vingt grammes de muscles, la bavette orange, un œil tout rond et un joli chant cristallin, c'est le rouge gorge. A la belle saison, cet insectivore côtoie le jardinier à la recherche des larves d'insectes et de vers morts sortis de terre. Ils régulent les ravageurs du jardin.

La musaraigne : Ses petits airs trahissent la présence de l'animal. Hyper active de nature, la petite musaraigne est dotée d'un appétit féroce, elle croque sous ses dents son poids journalier d'araignées, d'escargots et de vers.

La rainette : Une petite créature verte tendre qui joue les caméléons au milieu du feuillage, c'est la rainette verte ! une petite grenouille arboricole avec sa capacité adhésive grâce à ses dix-huit doigts et orteils ventousés qui lui permettent d'évoluer dans les hauteurs végétales. Bien cachée, elle capture les mouches, moustiques avec sa langue gluante. Au printemps, le sac vocal comme un ballon de baudruche, elle chante son amour pour les soirées du jardinier.



La coccinelle : La coccinelle championne de la chasse aux pucerons. Il faut lui construire un abri hivernal ou elle attendra sagement la chaleur printanière pour mettre les antennes dehors. Elle viendra déposer sa ponte auprès des larves de pucerons fraîchement nées et le tour sera joué !



La prairie fleurie : Un espace de pelouse épargné par la tondeuse peut devenir une magnifique prairie fleurira riche de biodiversité. La prairie offre l'hospitalité aux marguerites, aux centaures, aux millepertuis, aux sainfoins et nourrit les pollinisateurs de votre jardin.



Le paon du jour : Les ailes fermées, il joue les discrets, les ailes ouvertes, il éblouit par ses couleurs. Ces taches colorées ressemblent à de gros yeux et font peur aux oiseaux prédateurs. Le paon du jour pollinisateur amateur de nectar est un papillon commun.

L'abeille Osmie : La famille des abeilles est très importante en France quelque 1000 espèces butinent et polonisent les fleurs sauvages cultivées. L'Osmie fait partie des solitaires. Elle est mieux équipée et moins frileuse que l'abeille domestique, elle assure le travail à chacune son menu. Notre petite abeille fait bande à part.



Le verger : Quelques arbres fruitiers garantiront pour l'année, vitamines et minéraux pour votre santé. Pour la diversité de votre jardin ! ces arbres rajouteront de la hauteur. La chouette nichera volontiers dans les vieux pommiers. L'écureuil partagera des noix et noisettes avec le jardinier.



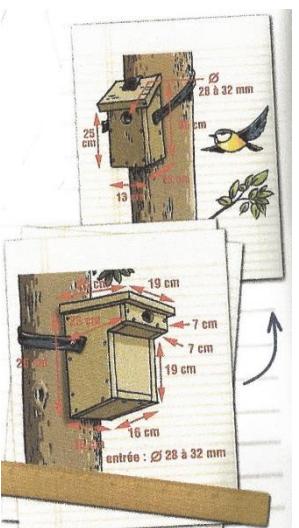
Le bourdon : Le bourdon peu frileux, fait partie des polliniseurs précoces, il est l'un des premiers à braver les frimes printanières. A la recherche de quelques primevères à butiner. Il vit en colonie comme les abeilles domestiques. Pour offrir un toit aux bourdons, on installera à l'envers un pot en terre dans un trou creusé au sol, le fond du pot doit effleurer la surface du sol. L'intérieur doit être garni de paille broyée pour imiter le nid d'un rongeur.



Le perce oreille : Le perce oreille doit son surnom à la ressemblance de ses pinces arrières avec les outils utilisés pour percer les oreilles. Il est amateur de pucerons, cochenilles et autres suceurs de sèves. Son gîte est très facile à fabriquer, il suffit de garnir un petit pot de fleurs de tiges de paille, le suspendre à une branche d'un arbre infesté de pucerons.



La mésange bleue : La tête en bas, suspendue par les pattes à une branche la mésange inspecte les feuilles et les rameaux. Elle débarrasse les arbres des pucerons et des chenilles qu'elle donne à ses poussins. Cet insectivore change de régime alimentaire en hiver et devient granivore, cela lui permet de survivre pendant la mauvaise saison. Le jardinier peut lui proposer quelques graines de tournesol. Il peut installer des mangeoires garnies de graines ou de margarine et des coupelles d'eau.



Comment bâtir un nichoir pour la mésange bleue ?

La mare : une petite étendue d'eau stagnante : Diverses en taille et en profondeur, les mares sont utiles pour lutter contre les incendies et les inondations, pour l'abreuvement du bétail ou de la faune sauvage. Hélas, elles sont menacées par les décharges sauvages, le comblement, la pollution par les pesticides et l'urbanisation. Les mares conjuguent les richesses biologiques des milieux aquatiques et terrestres.

La libellule : Un bolide parmi les insectes, elle chasse mouches et moustiques à plus de 40 km à l'heure. Sa prestance et son aisance aérienne ne laisse rien passer.



La grenouille verte : Posée sur un nénuphar, la grenouille verte aime la compagnie. Généreuse mère dès le mois d'avril, la femelle pond entre 3000 et 10 000 œufs dans l'eau. Cette prodigalité est nécessaire pour la survie de quelques individus. Côté alimentation la grenouille verte est au régime insectes, larves, vers et crustacés.

L'arbre mort : Un arbre dépérissant, une souche en décomposition, ce milieu est le siège d'une activité intense. Plusieurs milliers d'arthropodes s'abritent dans l'obscurité humide du bois pourri. Les oiseaux profitent de cette occasion pour se régaler de larves.

Le tas de bois : Un vieux tas de bois dans un coin du jardin fera le bonheur d'une foule de locataires. Le hérisson profitera du refuge pour passer la mauvaise saison à l'abri. L'orvet ignorera son prédateur « le carabe », caché sous une écorce.

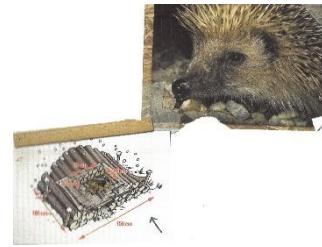
L'orvet : un lézard qui a oublié ses pattes : Souvent victime du passage des tondeuses et malgré sa lenteur, ce discret serpent de verre gagne de vitesse l'escargot qu'il consomme tout cru, coquille comprise. Grand allié pour défendre le potager !



Le carabe violet : Ce coléoptère imposant est un chasseur nocturne. Grâce à sa carapace et ses six pattes, il se régale de limaces, il se met à l'abri d'une pierre d'un morceau de bois ou de quelques feuilles mortes.

Le hérisson : Le hérisson souffre d'un gros problème : son manque d'adaptation. La nature l'a pourtant doté d'une planche à clous. Hélas notre insectivore apprécie les bords de route pour y croquer les vers de terre égarés cette gourmandise lui est souvent fatale, ne faisant pas le poids face à la voiture.

L'ennemi n°2 est plus sournois, il est sous la forme de granulés bleus, le hérisson paie encore une fois sa gourmandise par une indigestion mortelle. Pour dormir en paix dans la journée, ce sont les broussailles, un tas de feuilles ou des branches mortes.



Le muret en pierre : En exposant cette petite construction au sud, vous offrirez aux plantes méridionales les conditions idéales pour se développer. Le muret abrite, à chacun de ses étages, une faune. Au rez de chaussée, le crapaud, aux étages supérieurs, les lézards.



Le lézard des murailles : Le lézard apprécie les murs et les murets. Cet amateur de soleil profite des premiers rayons pour sortir de son hiver et de débuter sa saison de chasse. Il aime les insectes (mouches, fourmis, coléoptères).

Le crapaud : Le crapaud est l'un des hôtes les plus utiles de notre jardin. Ce gros consommateur de limaces, de fourmis et autres insectes est un précieux auxiliaire au potager. Sa peau verrueuse, glande à venin dont la toxicité le protège de ses prédateurs.



La belette : Elle est le plus petit carnivore sauvage de France. Elle est si mince qu'elle chasse campagnols et mulots dans leurs galeries souterraines. En chassant les souris, elle protège les racines des carottes et des endives.

CONCLUSION : A vous d'agir !

Les communes cessent d'utiliser les pesticides pour l'entretien des espaces publics afin de préserver la qualité de l'eau, respecter la biodiversité et notre santé.

Instaurez le « zéro pesticide » dans votre jardin, persuadez également vos voisins jardiniers en échangeant vos méthodes naturelles.

Et surtout accueillez au maximum, la faune auxiliaire pour restaurer la biodiversité dans nos jardins.

LES CHAUVES-SOURIS, DES MAMMIFÈRES FASCINANTS A PROTEGER

Les chauve-souris sont les seuls mammifères doués du vol actif.

Il existe près de 1 400 espèces de chauves-souris à travers le monde et 23 espèces en Touraine. Elles représentent à elles seules 20% des mammifères mondiaux.

Elles jouent un rôle écologique essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème.

Malheureusement, pratiquement toutes les espèces de chauves-souris européennes ont régressé et de nouvelles menaces continuent d'apparaître...

En France, la SFEPM, à travers son groupe Chiroptères, se mobilise pour étudier, protéger et faire connaître ces fragiles petits mammifères.



Voler avec ses mains

La chauve-souris appartient à l'ordre des Chiroptères (« chiro » main et « ptère » aile). L'aile de la chauve-souris est en réalité une main modifiée. À l'exception du pouce, les autres doigts sont particulièrement allongés et sous-tendent une fine membrane de peau, souple et élastique, assurant la portance, appelée le patagium.

Cette main ailée peut aussi servir de protection quand l'animal est au repos. Il s'en enveloppe alors telle une grande cape isolante. Les ailes agissent aussi comme un régulateur thermique. Brassant l'air nocturne, elles contribuent à abaisser la température de l'animal en vol. Les chauves-souris ne se contentent pas de voler, certaines se déplacent avec agilité sur le sol, dans les branches ou sur les voûtes des cavités.

Voir avec ses oreilles

Presque toutes les chauves-souris quittent leur gîte à la tombée de la nuit. L'essentiel des espèces s'oriente et chasse à l'aide de l'écholocalisation, un système comparable au sonar qui leur permet d'évoluer dans l'obscurité la plus totale. Elles font partie des rares animaux qui peuvent "voir avec leurs oreilles".

La vue, si elle est tout à fait fonctionnelle, constitue l'un des sens les moins performants, l'ouïe et l'odorat étant particulièrement développés.



Un monde à l'envers

Presque toutes les chauves-souris passent une grande partie de leur vie la tête en bas.

Les pieds des Chiroptères ont subi une rotation de 180° par rapport aux nôtres, adaptation qui s'avère idéale pour s'accrocher facilement aux branches, aux voûtes des cavités ou aux charpentes. Quand elles se suspendent, leur poids exerce une traction sur des tendons qui maintiennent les griffes en position d'accrochage. Elles ne dépensent donc aucune énergie, même pendues pendant de très longues périodes.

Des insecticides naturels

En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores. En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes variés tels que les moustiques et autres parasites de l'Homme, mais aussi des papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures, des arbres fruitiers... Les chauves-souris se comportent donc comme d'excellents insecticides naturels, et ceci sans empoisonner le sol et l'eau pour des dizaines d'années.

Un cycle biologique lié aux saisons

Les chauves-souris sont actives de mars à octobre, ce qui correspond à la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent.

Au printemps, les femelles gestantes recherchent des abris calmes et sombres : arbres creux, ponts, combles... Les mâles vivent généralement en solitaire.

A partir du mois de mai les femelles se regroupent, mettent bas et élèvent leur unique petit de l'année. Les jeunes voleront et deviendront autonomes dès le mois d'août.

Durant l'automne, mâles et femelles se regroupent pour l'accouplement et constituent des réserves de graisse vitales pour affronter les mois de jeûne hivernal.

Dès les premiers froids de l'hiver, certaines chauves-souris gagnent des sites souterrains tranquilles offrant une température douce et constante et une hygrométrie élevée (grottes, mines, caves, fissures). Elles y séjourneront jusqu'au printemps en hibernation. D'autres passeront l'hiver dans des cavités d'arbres.

Législation

En France, les 36 espèces de chauves-souris sont protégées :

Au niveau national : depuis 1976 par l'article L.411-1 du Code de l'Environnement. L'arrêté ministériel du 23 avril 2007, ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012, protègent les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation,

Au niveau européen : la Directive européenne (CEE N°92/43) « Habitats-Faune-Flore » indique que toutes les espèces doivent bénéficier d'une protection stricte (Annexe IV) et dresse une liste des espèces dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (Annexe II),

Au niveau international : toutes les espèces sont protégées par la Convention de Bonn (23 juin 1979) relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Annexe II) qui a permis de signer l'Accord relatif à la conservation des populations de Chauves-souris d'Europe (EUROBATS, 4 décembre 1991) et par la Convention de Berne (19 septembre 1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Annexe II et III). Nous vous invitons à consulter le site de l'IUCN pour connaître le statut des espèces de Chiroptères défini dans le cadre de l'élaboration des Listes rouges.

Menaces

* De multiples facteurs menacent leurs populations :

La disparition ou la modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, fermeture de l'entrée des gîtes souterrains, abattage des arbres à cavités, l'éclairage des monuments... ne prenant pas en compte ces mammifères...

La transformation de leur domaine vital (routes de vol et terrains de chasse) : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements, artificialisation des cours d'eau, pollution lumineuse...

Les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction,

L'utilisation de produits chimiques : traitement de charpentes, pesticides, antiparasitaires...

Mortalité directe : prédation par le chat domestique, développement éolien...

Les chauves-souris en Touraine :

Avec ses vallées alluviales, ses massifs forestiers et ses nombreuses cavités, notre département possède de habitats favorables aux chauves-souris et est considéré comme l'un des plus riches de France en chiroptères.

Liste des espèces :

Famille des Rhinolophidae (1 genre, 3 espèces)

Groupe des Rhinolophes (genre *Rhinolophus*) – 3 espèces

Grand Rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum*

Petit Rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros* (photo 1)

Rhinolophe euryale, *Rhinolophus euryale*



Famille des Vespertilionidae (7 genres, 20 espèces)

Groupe des Pipistrelles (genre *Pipistrellus*) – 4 espèces

Pipistrelle commune, *Pipistrellus pipistrellus*

Pipistrelle de Kuhl, *Pipistrellus kuhlii*
Pipistrelle de Nathusius, *Pipistrellus nathusii*
Pipistrelle pygmée, *Pipistrellus pygmaeus*



Groupe des Sérotines (genre *Eptesicus*) – 1 espèce
Sérotine commune, *Eptesicus serotinus*

Groupe Vespertilio (genre *Vespertilio*) – 1 espèce
Sérotine bicolore, *Vespertilio murinus* (photo 2)
Groupe des Barbastelles (genre *Barbastella*) – 1 espèce
Barbastelle d'Europe, *Barbastella barbastellus*



Groupe des Oreillard (genre *Plecotus*) – 2 espèces
Oreillard gris, *Plecotus austriacus*
Oreillard roux, *Plecotus auritus* (photo 3)

Groupe des Noctules (genre *Nyctalus*) – 2 espèces
Noctule commune, *Nyctalus noctula*
Noctule de Leisler, *Nyctalus leisleri*
Groupe des Murins (genre *Myotis*) – 8 espèces
Grand Murin, *Myotis myotis*
Murin de Brandt, *Myotis brandtii*
Murin à oreilles échancrées, *Myotis emarginatus*
Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii* (photo 4)
Murin de Natterer, *Myotis nattereri*
Murin de Bechstein, *Myotis bechsteinii*
Murin d'Alcathoé, *Myotis alcathoe*
Murin à moustaches, *Myotis mystacinus*



Groupe des Minioptères (genre *Miniopterus*) – 1 espèce
Minioptère de Schreibers, *Miniopterus schreibersii*.

SOS chauve-souris Touraine

SOS Chauves-souris en Indre-et-Loire, c'est un numéro de téléphone opérationnel pour permettre aux chiroptères en détresse ou menacés de destruction de pouvoir bénéficier d'une certaine protection, voire d'un sauvetage ou d'un transfert vers un centre de soins.

02 47 51 81 84 06 81 88 88 43



Ne jetez plus vos vêtements

Donnez-les au Relais !



Que donner ?



Quels sont leurs devenirs ?



GRÂCE À VOS DONS, LE RELAIS CRÉE : DES EMPLOIS / LIMITÉ LE GASPILLAGE / PROTÉGE L'ENVIRONNEMENT

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

→ Grâce à votre solidarité, le Relais, qui a pour objectif la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables locaux crée depuis 1984 : 1 emploi par semaine et depuis 2007 : 3 emplois !
www.lerelais.org

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Glissez-les plutôt dans les bornes textiles du Relais situé au parking de la salle des Fêtes Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire. Dans ces bornes textiles vous pouvez déposer vos sacs contenant des vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et des jouets. Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 20/30 litres (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures, jouets... vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à la protection de l'environnement, et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

97% des textiles revalorisés : Les 18 000 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont permis de collecter 100 000 tonnes de vêtements. Les textiles collectés sont valorisés à 97 % : un quart de la collecte est transformé en matériau isolant, 10 % en chiffons d'essuyage, tandis que 6 % des vêtements sont revendus à prix modiques dans les boutiques "Ding Fring". Le reste des vêtements est destiné à l'export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnant qu'une usine automobile !

L'économie sociale et solidaire, l'ADN du Relais : Membre d'Emmaüs France, le Relais agit depuis 1984 pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Pour ce faire il a créé un modèle d'entreprise innovant sur le plan social, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS) qui place l'économie au service de l'Homme. La performance économique n'y constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre, en créant des emplois destinés à des personnes en situation d'exclusion et peu qualifiées. Au total ce sont plus de 2 500 emplois qui ont été créés en France et à l'étranger.

En donnant au Relais, vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis près de 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée de l'emploi, grâce à vos dons.

Pour en savoir plus sur les activités du Relais : www.lerelais.org

À partir du 1^{er} janvier 2024
le SMIPE Val Touraine Anjou devient :



www.cctoval.fr

Une question ?
Besoin d'un renseignement ?
Contatez-nous !
gestiondesdechets@cctoval.fr
02 47 97 89 75

AMBILLOU - AVRILLÉ-LES-PONCEAUX - BENAIS - BOURGUEIL - BRAYE-SUR-MAULNE - BRÈCHES
CHANNAY-SUR-LATHAN - CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE - CINQ-MARS-LA-PILE - CLÉRÉ-LES-PINS
CONTINVOIR - COTEAUX-SUR-LOIRE - COUESMES - COURCELLES-DE-TOURAINE - GIZEUX
HOMMES - LA CHAPELLE-SUR-LOIRE - LANGEAIS LUBLÉ - MARCILLY-SUR-MAULNE - MAZIÈRES-
DE-TOURAINE - RESTIGNÉ - RILLÉ - SAINT-LAURENT-DE-LIN - SAVIGNÉ-SUR-LATHAN
SOUVIGNÉ - SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL - VILLIERS-AU-BOUIN

Les sacs jaunes sont à retirer à la mairie.



TOUS les
EMBALLAGES
se TRIENT !



ET TOUJOURS

INUTILE DE
LES EMBOÎTER
ET DE LES LAVER,
IL SUFFIT DE
BIEN LES VIDER



Les containers à verre et à papiers sont à disposition sur le parking de la salle des fêtes



RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

du 1^{er} janvier 2024

*Accessible aux véhicules munis d'une vignette**

	BENAIS	BOURGUEIL	CINQ MARS LA PILE	COTEAUX SUR LOIRE (ST PATRICE)	SAINTE LAURENT DE LIN	SAVIGNÉ SUR LATHAN
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h	14h - 18h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermé	Fermé	9h - 12h 14h - 17h	Fermé
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
Jeudi	6h30 - 12h	14h - 17h	Fermé	Fermé	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	6h30 - 12h	Fermé	14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé
Samedi	6h30 - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
FERRAILLE	TOUS LES JOURS	2^{ÈME} SAMEDI DU MOIS	TOUS LES JOURS (SAUF MARDI ET JEUDI)	2^{ÈME} SAMEDI DU MOIS	1^{ER} SAMEDI DU MOIS	1^{ER} SAMEDI DU MOIS

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés



La vignette d'accès en déchèterie s'obtient sur simple présentation d'un justificatif de domicile et de votre carte grise, auprès de la CC TOVAL.

Toutes les informations sur cctoval.fr

PÔLE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Une question ?

Besoin d'un renseignement ?

Contactez-nous !



gestiondesdechets@cctoval.fr



02 47 97 89 75



BIO-DÉCHETS PENSEZ AU COMPOSTAGE !

Disponible sur réservation

Il suffit de nous faire parvenir votre demande **par mail, par courrier ou par téléphone.**
Un **justificatif de domicile** sera nécessaire soit lors de la réservation, soit lors du retrait.

Nous reviendrons vers vous pour vous proposer une **date et un lieu de retrait au plus proche de chez vous.**

Nous vous montrerons les bons gestes pour démarrer votre compost !

LOMBRICOMPOSTEUR

Usage intérieur - Pour les habitations sans jardin



+ 500 g de vers
+ 9 L de substrat de coco
+ guide

**48L
40€**

COMPOSTEURS EN BOIS

Usage extérieur - Pour les habitations avec jardin



**300L
10€**



**600L
20€**

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

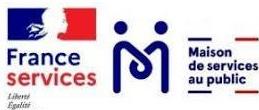
1, Impasse Clé des Champs, 37140 Bourgueil

gestiondesdechets@cctoval.fr

02 47 97 89 75

www.cctoval.fr

MAISON FRANCE SERVICES - CHATEAU-LA-VALLIERE



Qu'est-ce qu'une France Services ?

Une France Services est un guichet unique de proximité à la disposition de la population et des associations. Elle vous conseille et vous aide dans toutes vos démarches quotidiennes

(l'emploi, l'insertion professionnelle et sociale, la santé et les services à la personne) et peut rassembler en un même lieu vos différentes administrations (Mission Locale, MSA, Pôle emploi, CAF, CPAM...).

L'information est accessible à tous, l'accueil est gratuit et personnalisé selon la demande (mise à disposition d'auto documentation).

Qui m'accueille et m'oriente ?

Vous serez accompagné dans vos démarches par un agent qui a pour objectif d'orienter, de conseiller, d'aider et de donner des éléments de réponse de premier niveau aux usagers.

- obtenir des renseignements administratifs
- obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers
- être accompagné pour effectuer des démarches en ligne, être aidés pour constituer un dossier ou
- encore obtenir un formulaire et sa notice
- être suivi personnellement sur un dossier

Quels renseignements vais-je y trouver ?

Où aller pour bénéficier de ce service ?

21 avenue du Général Leclerc à Château-la-Vallière | 02 47 24 25 22 | mail : franceservices.clv@cctoval.fr

Permanence

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h30 14h-17h

Mercredi, Vendredi : 9h-12h30

Accueil possible les mercredi et vendredi après-midis sur rendez-vous uniquement.

Accueil possible les mercredi et vendredi après-midis sur rendez-vous uniquement.

Le transport solidaire par Familles Rurales

**LE TRANSPORT SOLIDAIRE EST PRÉSENT SUR VOTRE COMMUNE
ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES CONDUCTEURS OCCASIONNELS**

Envie de donner du temps ?

Envie de s'inscrire dans un projet d'entraide et créateur de lien social ?

Indemnité de 0.32€ / km parcourus versée par la personne transportée

Permettre à ses voisins non véhiculés de se déplacer pour :

- RDV médicaux
- Prendre le train ou le bus
- Voir ses proches
- RDV liés à l'emploi
- Faire ses courses
- RDV administratifs

Plus d'informations au 07 66 52 68 91
mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org

En milieu rural, quand il est question de mobilité, c'est souvent la solidarité qui prime !

Familles Rurales 37 met en place sur la communauté de communes un transport solidaire permettant aux personnes ne pouvant se déplacer par elles-mêmes de pouvoir aller à leurs rendez-vous médicaux, participer à des temps de loisirs, aller voir leurs proches, aller faire ses démarches administratives, etc. Tout cela par l'appui de bénévoles conducteurs disponibles et solidaires du territoire.

Ces demandes de transports répondent à des besoins ponctuels, et la personne bénéficiaire de ce dispositif indemnise le conducteur bénévole à hauteur de 0.32 euros pour chaque kilomètre parcouru par le bénévole.

Afin que ce projet continue de se développer et pouvoir répondre au mieux aux différentes demandes, nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir comme bénévole, voulant être disponible et souhaitant faire vivre le coopération et l'entraide dans nos communes. Ce bénévolat se greffe aux disponibilités des personnes et est assuré par le contrat d'assurance de Familles Rurales.

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole-conducteur ou habitant bénéficiaire de ce dispositif de transport solidaire, vous pouvez nous joindre au 07 66 52 68 91 ou à mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org.

N'hésitez pas à vous renseigner pour faire vivre l'entraide et la solidarité dans nos communes.

Espace de Vie Sociale L'Orangerie

Implanté en plein cœur du parc de la mairie de Château-la-Vallière depuis février 2023, l'Espace de vie sociale l'Orangerie (association Agora) est un espace unique qui aspire à éveiller les esprits et à briser la routine. L'Orangerie n'est pas seulement un lieu fixe. Elle s'étend sur le bassin Castelvalérien (Souvigné, Villiers-au-Bouin, Braye-sur-Maulne, Marcilly-sur-Maulne, Lublé, Saint-Laurent-de-Lin, Couesmes et Brèches). Chaque mois, l'espace de vie sociale devient le théâtre de multiples activités créatives, de sorties inédites, de rencontres enrichissantes et bien plus encore. L'espace de vie sociale est pour vous et par vous ! Le lieu fonctionne aussi avec des bénévoles. Vous avez des compétences, une passion que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à nous contacter. Là où le rire est contagieux, de nouvelles amitiés se forment, et chaque jour apporte une nouvelle aventure à vivre. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Clarisse Puret, animatrice coordinatrice au 06 60 12 61 69 et à evs.clv@agora-asso.fr. Vous pouvez aussi nous rejoindre sur Facebook : L'Orangerie – Espace de Vie Sociale.



Communauté de Communes

Touraine Ouest
Val de Loire



ATTENTION!!

Depuis le 1^{er} janvier 2024, de nombreux changements sont intervenus dans le domaine des aides financières destinées à l'amélioration de votre logement (thermique et adaptation).

De ce fait, les démarchages physiques et téléphoniques sont en recrudescence, c'est pourquoi, pour toute question et avant de signer tout document, vous pouvez vous adresser à l'Agence Départementale d'information et du logement d'Indre et Loire 37 France Rénov' Touraine au 02 47 60 90 70 ou au service habitat de la Communauté de Communes TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE - Mme Sonia BUSSONNAIS au 02 47 24 06 32, qui sauront vous répondre et vous accompagner dans vos démarches.



Promouvoir une gestion forestière durable sur votre commune



Vous êtes propriétaire d'un bois de moins de 20 hectares ? Vous souhaitez un conseil ?

Un technicien forestier du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) se tient à votre disposition pour réaliser gratuitement un **diagnostic de gestion sylvicole** de votre bois (conseil pour des travaux d'amélioration sylvicole, choix d'essences adaptées, arbres à favoriser...), une **estimation de l'Indice de Biodiversité Potentielle** (ou IBP, pour favoriser l'accueil de biodiversité), ou encore pour vous conseiller sur un **itinéraire de boisement/reboisement**. Le CNPF pourra également vous aiguiller si vous souhaitez **vendre votre bien** en vous redirigeant vers les structures adéquates.

Cette action est proposée dans le cadre de la politique forestière régionale (programme CAP Filière forêt-bois 2023-2027), ayant pour objectif de sensibiliser les propriétaires forestiers à la **gestion durable de leur forêt** et de les guider sur les interventions à potentiellement mettre en œuvre (récolte de bois, renouvellement des peuplements forestiers, prise en compte des enjeux environnementaux, des impacts du changement climatique...). Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores-et-déjà contacter M. Pierre Symulak au **06.62.54.81.61** ou par courriel à pierre.symulak@cnpf.fr



Titre : Une mort porteuse de VIES !

UNE GREFFE EST VITALE quand il s'agit du remplacement d'un organe (cœur - foie - poumon - reins - pancréas) en défaillance sévère et irréductible.

La greffe c'est la **mise en place**, dans le corps humain, d'un **organe sain**, devenu indispensable, après épuisement de toute ressource thérapeutique, médicamenteuse ou (et) chirurgicale.

La greffe est vitale mais ce n'est **pas une guérison**, c'est un traitement qui permet la plupart du temps de reprendre des **activités normales et de travailler**.

En 2022, 5494 greffes ont été réalisées.

Savez-vous qu'actuellement 26000 patients attendent une greffe.

En 2022, 950 inscrits sur la liste d'attente sont décédés.

A noter 30 à 33% de refus. Le refus est bien souvent notifié par la famille n'ayant jamais abordé la question du don avec le défunt.

Les greffes nécessitent des **Donneurs**, décédés dans la plupart des cas, ou vivants (rein dans le cadre de la famille).

La loi dit que nous sommes tous des donneurs potentiels mais le Don d'organes est un acte réfléchi, personnel, volontaire, anonyme et gratuit.

Vous pouvez refuser d'être donneur en vous inscrivant sur le Registre National des Refus (RNR))

Quel que soit votre choix, il est important de le faire connaître à vos proches ! Pourquoi ? Avant tout prélèvement le corps médical s'assurera auprès des proches que le donneur avait bien formulé son consentement au don d'organes.

« Nous devons prendre conscience que nous sommes la seule source d'organes et que notre corps est une richesse fabuleuse. Ne pas en faire profiter les autres est comparable à se faire enterrer avec tous ses trésors...Tout ce qui n'est pas donné est perdu. » **Professeur Christian CABROL**

Pionner de la greffe cardiaque en Europe le 27 avril 1968, et également à l'origine de la 1ère transplantation cardio-pulmonaire en 1982.

Nos coordonnées :

FRANCE ADOT 37 CHRU Bretonneau 2 Boulevard Tonnellé 37044 TOURS CEDEX

Mme Claire ALARDIN Présidente Portable : 06 87 42 28 59

Adresse électronique : france.adot37@gmail.com

Permanences hebdomadaires au C.H.R.U. Bretonneau – TOURS –

le jeudi, hors vacances scolaires, de 9h30 à 16h.

Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires ci-dessus. Tel : 02 47 47 88 96

DÉPISTAGE DES CANCERS : UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Muni de votre n° d'invitation, commandez-le gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Femmes : 50-74 ANS

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans. Liste des cabinets d'imagerie sur notre site Internet [www.depistage-cancer.fr/centre](http://depistage-cancer.fr/centre).

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Vidéo expliquant le déroulement du dépistage.



LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2021-2022)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire	→ 35,8 %	Région Centre Val-de Loire	→ 53,5 %
Département de l'Indre-et-Loire	→ 39,2 %	Département de l'Indre-et-Loire	→ 60 %
Canton de LANGEAIS	→ 34,2 %	Canton de LANGEAIS	→ 56,7 %

PARLEZ-EN À VOS PROCHES !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL « LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE. »

JEAN, 62 ANS



De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal est recommandé tous les 2 ans.

COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement par courrier une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

NOUS CONTACTER :

CRCDC - Antenne 37
CHRU Tours
2 Boulevard Tonnellé
37044 TOURS Cedex 9

Sein : 02.347.47.98.97
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94
Colon : 02.47.47.98.92
contact.45@depistage-cancer.fr

f [Depistagedescancers.CVL](https://www.facebook.com/Depistagedescancers.CVL)
e www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

Les permis de construire peuvent être déposés en ligne

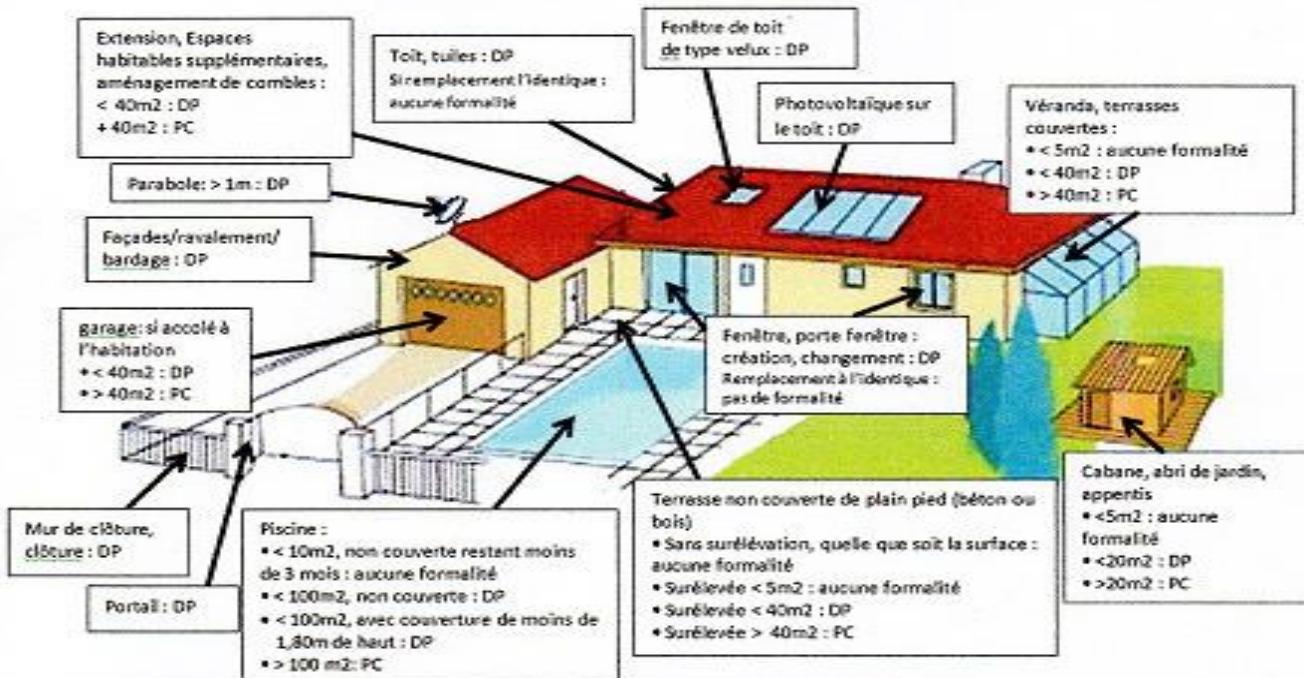
Depuis le 1^{er} janvier 2022, il vous est possible de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) en ligne par voie électronique, dont le **guichet unique pour toutes les communes du territoire du PAYS LOIRE NATURE** est le : <https://sve-pln.sirap.fr>

Les étapes pour une demande dématérialisée :

1. Préparez au préalable tous les documents sous format numérique (pdf, jpg, png)
2. Accéder au guichet unique pour les demandes dématérialisées <https://sve-pln.sirap.fr> – Retrouver votre commune par son code postal
3. Créer votre compte
4. Choisissez votre formulaire en fonction de votre projet et remplissez-le en ligne
5. Joignez les documents numériques du dossier (Plan de situation, de masse, des façades côtés, notice descriptive...etc... documents listés dans le bordereau des pièces à joindre)
6. Validez le dossier et envoyez-le
7. Afin de permettre l'envoi dématérialisé du récépissé de dépôt, ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique dans le formulaire du cerfa de demande et de cocher l'encart 2 « coordonnées du demandeur », la case « J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante ».

Si vous ne souhaitez pas réaliser votre demande en ligne, vous pouvez toujours déposer à la mairie ou leur envoyer par voie postale votre dossier.

QUELLE AUTORISATION DEMANDER POUR QUEL TYPE DE TRAVAUX ?



Extension et garage associés à l'habitation hors zone UB < 20m² = DP
+ 20m² = PC

CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS près de chez vous

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, sur la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire,

- le 1^{er} lundi du mois à la Maison de Services au Public – 7, place du 14 juillet - 37130 Langeais
- le 3^e lundi du mois au Pays Loire Nature - 1, rue Serpentine - 37340 Ambillou.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CAUE 37 au 02 47 31 13 40 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral ..)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr



Une équipe de salariés intervient sur toutes les communes du canton. Ce sont des aides à domicile formées et compétentes qui sont encadrées. Les aides à domicile assurent : l'entretien du cadre de vie et celui du linge, l'aide aux soins d'hygiène, l'aide à la préparation de repas et l'accompagnement en courses ou en rendez-vous. Leurs interventions ont lieu tous les jours y compris dimanches et jours fériés. Elles travaillent auprès de tous publics, personnes âgées ou handicapées, personnes plus jeunes, malades ou en bonne santé, familles ayant besoin de gardes d'enfants régulières ou de prestations de ménage. Permanence : tous les lundis de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30 Téléphone : 02.47.24.98.69 info.fede37@admr.or



Notre service téléassistance



A domicile

Se présente sous la forme d'un discret bracelet ou médaillo, Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.

Grace à cette, solution, vous êtes autonome mais jamais seul. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillo ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement le centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



A l'extérieur

En promenade dans la ville ou en campagne, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile pour alerter la centrale d'écoute et prévenir les secours si nécessaire. En cas de besoin, nous pouvons aussi vous géo localiser. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Présence Verte vous fournit un téléphone portable spécifique, solide et simple à manipuler, avec possibilité d'utiliser sa carte SIM habituelle ou de souscrire un abonnement téléphonique chez un partenaire.

CONTACT : 0 825 004 116

Site Internet : www.présenceverte.fr



RENDEZ-VOUS AU BUREAU DE VOTE EN 2024

PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ELECTORALE

En 2024, vous aurez rendez-vous avec les urnes, les dimanches 9 JUIN 2024 pour les élections européennes

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Etre français
- Jouir de ses droits civiques et politiques

Les jeunes, qui seront en âge de voter pour la première fois ne sont en principe pas concernés par la démarche d'inscription sur la liste électorale. S'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans, ils ont alors été inscrits d'office sur cette liste.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- En Mairie ou par courrier à l'aide du CERFA n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne sur Service-public.fr, joignez-y une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)
- En ligne, grâce au téléservice disponible sur service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés recto-verso.



A partir de 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'être convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il s'adresse à tout jeune français, fille ou garçon.

- QUAND ?

Entre le jour de votre 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

- OÙ ?

La demande peut être faite directement en mairie. Il faut alors présenter le livret de famille des parents et une pièce d'identité.

- POURQUOI ?

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable pour être convoqué à la journée de Défense et Citoyenneté, mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique).

TARIFS

SALLE ODETTE LAMBERT

300€ pour 24 heures

400€ pour le weekend

600€ pour 24 heures pour les organisateurs de bal disco

500€ pour 24 heures pour un usage commercial

100€ pour 24 heures aux associations de la commune après 1 utilisation gratuite de 24h

100€ pour un vin d'honneur ou un usage de quelques heures en semaine

Location vaisselle 50€

Une caution de 500€ est demandée à chaque utilisateur

Les tarifs de location ont été revus à la hausse en raison des prix de l'énergie (Gaz et électricité)



CANTINE

Prix du repas : 4.00€ pour les réguliers

4.50€ pour les occasionnels

Les repas sont livrés par le traiteur JMG de La Membrolle. Celui-ci a augmenté ses tarifs au 1^{er} janvier 2023 de 10%.

Le conseil municipal a décidé de ne pas répercuter cette augmentation.



GARDERIE

Prix à la demi-heure : 1€ (toute demi-heure commencée est due).

Ouverture, le matin à 7h20 et fermeture le soir à 18h30

CIMETIERE

Concession : 30 ans 80 .00€
50 ans 120.00€

Columbarium

Case de 15 ans..... 300.00€

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres..... 40.00€



ETAT CIVIL

NAISSANCES

CHELLES Emilio 18 mars

MOTHU Eloïse 23 juin



MARIAGES

SAMEDI Marie/ PASQUIER Jérémy	20 mai
LECOSSOIS Alice/ MARY Jérémy	22 mai
BROUET Béatrice/ STEVENS Xavier	07 juillet
ALBERT Mélina/GILLES Benoît	15 juillet
TORRÈS Valérie/CONZADE Valère	05 août

DÉCÈS

COLLON Jacques 25 janvier

DUPOND Marc 09 mars

CHELLES Emilio 15 avril

BRUNET Gérard 15 mai

TOUCHARD Renée 28 juin

COTTEREAU Vve BOUZEAU 22 octobre

RYCKEWAERT Laurent 19 novembre

LELEU Odile née FOUBERT 19 novembre

CHASLES Paul 24 décembre



PACS : depuis 2017, le PACS peut-être enregistré dans la mairie où les partenaires fixent leurs résidence commune ou chez un notaire.

CHANGEMENT DE NOM : Depuis le 1^{er} juillet 2022, une personne peut désormais changer de nom de famille une fois dans sa vie : supprimer et remplacer ou ajouter le nom de famille d'un de ses parents.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2024

FEVRIER

17 Soirée réunionnaise ASVB

24 Loto ASVB

MARS

5 Belote Club de l'Amitié

15 Bal Club de l'Amitié

16 Soirée dansante APE

22-23-24 Théâtre Foyer rural

JUIN

23 Course la Fardillière AFLVAB

JUILLET

06 Concours de pétanque ASVB

SEPTEMBRE

21 Loto AFLVAB

27 Bal Club de l'Amitié

OCTOBRE

19 Choucroute ASVB

NOVEMBRE

5 Belote Club de l'Amitié

18 Concours de pétanque AFLVAB Club de l'Amitié

Feu d'artifice Commune

DECEMBRE

19 Marché gourmand Commune

20 Foire expo brocante AFLVAB

Bourse aux jouets Feu d'artifice

ASSOCIATIONS

AMICALE FÊTES ET LOSIRS DE VILLIERS AU BOUIN (AFLVAB) Président : Grégory THOMASSEAU 07.81.38.69.28

AMICALE SPORTIVE DE VILLIERS AU BOUIN (ASVB) Président : Daniel SAMEDI 06.18.03.82.31

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES Président : Johan BODIN 06.86.88.44.02

CLUB DE L'AMITIÉ Présidente : Martine COCHARD 06.64.42.62.54

FOYER RURAL Président : Robert GUIDOIN 02. 47.24.03.66



Alexandra PAINEAU
Conseillère en immobilier

06 70 79 03 69
alexandra.paineau@iadfrance.fr
Château-du-Loir (72)

Suivez-moi [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)

iadfrance.fr

En adhésion à l'IAE, les agences iad partagent un réseau international d'agences immobilières et de conseil en vente et en location de biens immobiliers dans le monde entier.



Si vous êtes intéressé par un encart publicitaire GRATUIT.

Pour vous inscrire pour une parution au prochain bulletin, vous devez nous adresser votre carte de visite avant le 2 novembre 20274

